

# Comment visualiser les photos de la photothèque ?

Certains albums de la photothèque peuvent être accessibles par le public, et d'autres uniquement par les membres identifiés sur le site. Toutes les photos apparaissent avec un filigrane pour éviter les copies.



1- Cliquez sur le menu 'Photothèque'

2- Cliquez sur l'un des liens suivants :

- 'Panneau utilisateur' : permet aux membres identifiés sur le site de soumettre des photos dans un album existant (voir la rubrique d'aide 'Comment envoyer des photos dans un album ?')
- 'Les plus vues' : permet de visualiser les photos les plus regardées.
- 'Mieux évaluées' : la fonctionnalité d'évaluation des photos n'est pas mise en service sur le site.
- 'Dernières ajoutées' : permet de visualiser les dernières photos ajoutés dans la photothèque.
- 'Dernières commentées' : chaque membre a la possibilité d'ajouter un commentaire a chaque photo (voir plus bas). Ce lien permet de voir les dernières photos commentées.

3- Dans le tableau catégories, vous retrouvez tous les albums. En cliquant sur le nom de l'album, vous visualisez toutes les photos de cet album.



1- Quand vous avez sélectionné les photos que vous voulez visualiser, cliquez sur l'une d'elles pour la voir en plus grand.



A tout moment, vous pouvez agrandir l'image affichée, en cliquant dessus.

1- Diaporama : en cliquant sur 'Démarrer', vous visualisez toutes les photos sélectionnées sous forme de diaporama.

2- En cliquant sur 'Image suivante' ou sur 'Derniere image', vous visualisez l'image suivante, ou précédente.

3- Caractéristiques de l'image affichée : Description, Date, nombre de fois ou elle a été visualisée, Evaluation (non significatif), taille de l'image, taille du fichier, alias de l'auteur.

4- Possibilité de rajouter un commentaire à l'image.

5- Validation du commentaire.

6- Possibilité de transmettre le lien vers l'image par email : remplir les champs Nom, et adresse mail. Attention pour que le destinataire puisse visualiser l'image au travers du lien transmis, il faut qu'il soit identifié sur le site (même pour une photo d'un album public).

7- Envoi du mail.